LES FONDS, TROPGOURMANDS?

Il ne faut pas être manichéen, répond en substance Serge Gilodi. Le président de Serendipity Conseil* alerte néanmoins sur un modèle qui peut devenir malsain.

“ Fort heureusement, il existe aussi des projets sains, avec partage de la création de valeur. ”
Serge Gilodi, président de Serendipity Conseil

***Pharma* : Le financement traditionnel de la pharmacie vit-il ses derniers jours ?**

Serge Gilodi : Le ratio 20 % de fonds propres et 80 % d'emprunt bancaire montre ses limites depuis quelques années. Il n'est aujourd'hui accessible qu'aux titulaires qui possèdent déjà une officine, mais pas aux jeunes primo-accédants, qui sont peu enclins à acheter des petites structures et, de ce fait, n'ont pas l'apport suffisant pour acquérir de plus gros points de vente.

Les fonds d'investissement constituent-ils une solution pour eux ?

S. G. : Bien sûr, mais l'on constate de la part de certains d'entre eux des utilisations un peu excessives qui répondent à leur propre stratégie d'acquisition d'officines. Cela posé, il ne faut pas confondre les fonds d'investissement qui sont déjà présents sur le marché, et les nouveaux entrants - les financements obligataires - davantage utilisés par les pharmaciens car ils leur permettent de contourner les textes réglementaires en investissant dans la participation de plus de quatre officines, et de capter la plus-value en en laissant éventuellement une part au titulaire. Ça peut aller encore plus loin : je parle ici des projets pilotés par des pharmaciens installés qui jouent les investisseurs via l'aide d'un fonds et rachètent des officines dans la seule perspective de plus-values partagées à leur profit.

Comment identifier les montages déviants ?

S. G. : Ce sont ceux dans lesquels toute création de valeur est absorbée par l'augmentation de la dette obligataire. Mais fort heureusement, il existe aussi des projets sains, avec partage de la création de valeur.

Quelles sont les autres sources de financement extérieur ?

S. G. : Le schéma que l'on rencontre le plus souvent est le fonds créé dans le cadre d'un groupement, qui vient compléter l'apport personnel du jeune candidat à l'installation.

Finalement, quels types de financement faut-il privilégier ?

S. G. : Ils sont tous utiles, mais il faut étudier au cas par cas chaque dossier pour que l'indépendance du pharmacien dans son exercice professionnel ne soit pas remise en cause. ●

Propos recueillis par Anne Fellmann

* Ingénierie financière et accompagnement du pharmacien

Retrouvez notre débat sur les nouveaux modèles économiques, à 10 h 30 le dimanche 11 février 2018, lors des Rencontres de l'officine !

11es RENCONTRES DE L'OFFICINE